



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

politique des transports

Question écrite n° 123330

Texte de la question

Mme Cécile Dumoulin appelle l'attention de M. le ministre de la fonction publique sur la décision de supprimer la prise en charge des frais de déplacement des stagiaires. Cette mesure semble dommageable pour les stagiaires au sein de la fonction publique en commune rurale dans le sens où les distances entre le lieu de formation et d'habitation apparaissent nécessairement plus longues que les autres types d'agglomération. Elle souhaiterait savoir si le Gouvernement entend prendre en compte la spécificité de ces territoires sur cette question.

Données clés

Auteur : [Mme Cécile Dumoulin](#)

Circonscription : Yvelines (8^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 123330

Rubrique : Transports

Ministère interrogé : Fonction publique

Ministère attributaire : Réforme de l'État, décentralisation et fonction publique

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 29 novembre 2011, page 12442

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)